

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 30 juin 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 30 juin 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20220624

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Établissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,
Vu l'avis du comité technique du 23 mai 2022,
Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire du 9 juin 2022.

Dispositif report heures de service enseignants-chercheurs et enseignants titulaires

Le conseil d'administration approuve le dispositif d'autorisation faite aux enseignants-chercheurs et enseignants titulaires de moduler leur service d'enseignement de l'année N + 1 pour y reporter des heures effectuées en année N :

- dans la limite de 24 heures de cours ou 32 heures de travaux dirigés
- avec l'autorisation de la direction de leur école de rattachement

Cette modulation est compatible avec la réalisation d'heures complémentaires en année N + 1.

Exceptionnellement, une modulation à la baisse peut avoir lieu en année N suivie d'une modulation équivalente à la hausse en année N +1


Elle doit être demandée et actée avant 30 juin de l'année N.

Nombre de présents : 19
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 1
Total des suffrages exprimés : 26

Nombre de voix défavorables : 2
Nombre de voix favorables : 24

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration



Yves MARECHAL
Vice-président
du Conseil d'Administration
Institut polytechnique de Grenoble

Grenoble INP
Institut polytechnique
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

www.grenoble-inp.fr